



France : L'éducation obligatoire à partir de trois ans - égalité des chances ou mauvais calcul ?



La France instaure la préscolarisation obligatoire pour les jeunes enfants à partir de 3 ans. Aujourd'hui déjà, 97 % des jeunes enfants sont envoyés volontairement à l'école maternelle par leurs parents. - Les parents en connaissent-ils les conséquences pour leurs enfants et la société ?

A partir de 2019, en France, les enfants devront, dès l'âge de trois ans aller obligatoirement à l'école maternelle. La France joue ainsi un rôle de pionnière, car aucun autre pays au monde ne dispose d'une scolarisation aussi précoce des enfants. Actuellement déjà 97% des jeunes enfants en France sont envoyés volontairement à l'école maternelle, et dans certains cas dès l'âge de deux ans. Ainsi, le passage à l'école obligatoire pour les enfants de trois ans ne paraît plus aussi important et la responsabilité de l'éducation des enfants a déjà été en grande partie transférée à l'État. Les parents se rendent-ils vraiment compte que leur influence est restreinte par la loi et que leurs enfants seront de plus en plus éloignés d'eux ? Le réformateur allemand de l'éducation Wilhelm von Humboldt (1767-1835) exprimait déjà de grandes réserves vis à vis de l'État en tant qu'éducateur. Selon Humboldt, l'éducation publique obligatoire conduirait les parents à déléguer la responsabilité de l'éducation de leurs enfants à l'État et à en payer le prix fort : au lieu de devenir des personnes libres et instruites, les élèves deviendraient très tôt citoyens, c'est-à-dire des sujets de l'État, selon Humboldt.

de Woe.

Sources:

www.zeit.de/gesellschaft/schule/2018-03/schulpflichtfrankreich-deutschland-spanien-schweiz
www.faz.net/aktuell/wirtschaft/wirtschaftswissen/erklaer-mir-die-welt-73-warum-ist-die-staatliche-schulpflicht-unnoetig-1490261.html

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#France - www.kla.tv/France

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.